Document d'informations clés

DNCA Invest CONVERTIBLES

Part A (EUR) - Code ISIN: LU0401809073



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : DNCA Invest CONVERTIBLES Nom de l'initiateur du produit : DNCA FINANCE

Code ISIN: LU0401809073

Site web: www.dnca-investments.com

Téléphone : Pour de plus amples informations appeler le +33 1 58 62 55 00

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréée en France sous le n° GP00030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce Produit est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.dnca-investments.com.

Date de production du document d'informations clés : 13/05/2025

En quoi consiste ce Produit?

TYPF

Ce Produit est un compartiment de la SICAV DNCA Invest, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois qualifiée d'OPCVM au sens de la directive 2009/65/CE.

DURÉE

Le Produit est constitué pour une durée illimitée et sa liquidation doit être décidée par le Conseil d'administration.

OBJECTIES

Le produit vise à offrir une appréciation du capital avec une faible volatilité en investissant dans des obligations convertibles. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à répliquer la composition d'un indice de référence d'un point de vue géographique ou sectoriel. Néanmoins, l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB - EUR peut être utilisé comme indicateur de référence ex-post.

Le produit répond aux critères de gestion responsable. Ainsi, le processus et la sélection de tous les titres en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'Entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale et environnementale) basée sur un modèle d'analyse financière propriétaire. Le processus de notation est limité par la fiabilité des données publiées, qui dépend de la crédibilité et de l'audit des rapports extra-financiers des entreprises. La société de gestion met en œuvre une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur univers d'investissement, quel que soit leur secteur d'activité, ce qui entraîne une réduction de l'univers initial d'au moins 20 %. L'analyse extra-financière est réalisée sur au moins 90% des actifs du portefeuille.

Le processus d'investissement repose sur les trois étapes suivantes : (i) sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, (ii) construction du portefeuille avec une approche "Top down" (c'est-à-dire une approche qui consiste à regarder l'ensemble du portefeuille) (iii) sélection des titres (approche "Bottom up") sur la base d'une analyse multi-factorielle (analyse fondamentale, valorisation de l'option de crédit et caractéristiques des obligations convertibles) suivie de l'analyse globale du portefeuille. Le processus d'investissement est constitué de la combinaison d'une approche obligataire globale et d'une politique de sélection de titres. Il vise à créer un portefeuille dont la volatilité est inférieure à celle d'un investissement en actions sous-jacent, sur la base d'une approche fondamentale et d'une analyse qualitative de chaque émetteur. Le produit investira en permanence au moins 50% de ses actifs totaux dans des obligations convertibles, des obligations échangeables et des obligations remboursement obligatoire d'émetteurs ayant leur siège social dans l'UE ou exerçant la majeure partie de leurs activités économiques dans l'UE, dans les limites suivantes : Obligations convertibles ou échangeables libellées en Euro : de 50% à 100% de ses actifs investis en obligations convertibles, de ses actifs investis en obligations convertibles notées " investment grade " ou dont l'émetteur est noté " investment grade " : au minimum 30% de ses actifs investis en obligations convertibles ou échangeables; Instruments du marché monétaire et de la dette : de 0% à 50% de ses actifs totaux. En outre, le produit investira la partie restante de ses actifs totaux dans des warrants, des droits de souscription et d'autres obligations ayant un lien avec des actions.

Le produit peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts ou actions d'OPCVM ou d'OPC.

Le produit peut utiliser des produits dérivés négociés en bourse ou de gré à gré, y compris, mais sans s'y limiter, des contrats à terme et des options non complexes négociés sur des marchés réglementés, dans le but de couvrir ou d'augmenter le risque lié aux actions, le risque de crédit et/ou le risque de taux d'intérêt. Le produit peut investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. Toutefois, l'exposition à une devise autre que la devise de base peut être couverte par rapport à la devise de base afin de modérer les risques de change. Plus précisément, des contrats à terme et des contrats de change à terme peuvent être utilisés à cette fin. Le risque de change ne représentera pas plus de 30 % de l'actif total du produit.

Le produit est géré activement et utilise l'indice de référence pour le calcul de la commission de performance et la comparaison des performances. Cela signifie que la société de gestion prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du produit ; cela peut inclure des décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition au marché. La société de gestion n'est en aucun cas contrainte par l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif.

Il s'agit d'une action de capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit est destiné aux investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières ou d'expérience du secteur financier. Le Produit est destiné aux investisseurs qui sont en mesure de supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

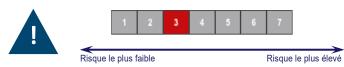
AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet et le dernier document d'information clé, ainsi que le dernier rapport annuel, sont disponibles sur le site internet www.dnca-investments.com ou directement auprès de l'initiateur : DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris.

La VNI est disponible sur le site Internet : www.dnca-investments.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans

Le risque réel peut être différent si vous opter pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce Produit est classé 3 sur 7, soit une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants pour le Produit et susceptibles d'entraîner une baisse de la valeur liquidative auxquels l'indicateur accorde trop peu d'importance : le risque de liquidité et le risque opérationnel.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario de tensions présente une estimation de ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période d'investissement recommandée : 5 ans		Si vous sortez	Si vous sortez		
Exemple d'investissement : 10 000 €		après 1 an	après 5 ans		
Scénarios	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.				
Tanaiana	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180 €	6 850 €		
Tensions	Rendement annuel moyen	-18,20 %	-7,30 %		
D. (farrance la la	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 180 €	8 030 €		
Défavorable	Rendement annuel moyen	-18,20 %	-4,30 %		
linka was f ali a in a	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 090 €	9 730 €		
Intermédiaire	Rendement annuel moyen	0,90 %	-0,50 %		
Carrable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 230 €	10 980 €		
Favorable	Rendement annuel moyen	12,30 %	1,90 %		

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2017 et septembre 2022.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre août 2019 et août 2024.
 Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 euros.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	385 €	1 157 €
Incidence des coûts annuels *	3,90 %	2,30 % chaque année

^{*}L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,80 % avant déduction des coûts et de -0,50 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

OCIVII COITICIA DEC CI				
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an		
Coût d'entrée	Jusqu'à 2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	jusqu'à 200 €		
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0€		
Coûts récurrents prélevés chaque année				
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,72 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	172€		
Coûts de transaction	0,13 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13€		
Coûts accessoires prélevés so	ous certaines conditions spécifiques			
Commissions liées aux résultats	20% de la performance positive, nette de tous frais, au-dessus de l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB - EUR - avec High Water Mark. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.	0 €		

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 12h00 (heure de Luxembourg).

La période de détention recommandée a été choisie en fonction de la classe d'actifs, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit, afin de lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de perte.

Vous pouvez obtenir le remboursement de tout ou partie de votre investissement à tout moment avant la fin de la période de détention recommandée, ou le conserver plus longtemps. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de désinvestissement anticipé. Toutefois, si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, il se peut que vous receviez moins que prévu.

Le Produit dispose d'un système de plafonnement des rachats appelé « Gates » décrit dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des doutes sur le Produit, vous pouvez envoyer une demande écrite avec une description du problème soit par e-mail service.conformite@dnca-investments.com soit à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le prospectus du Produit et le dernier document d'informations clés, ainsi que le dernier rapport annuel et les informations sur les performances passées, peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'initiateur : www.dnca-investments.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unités de compte dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas inclus dans les frais indiqués dans ce document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.